



## Mur de séparation dangereux

Par **astre47**, le **11/03/2010** à **15:26**

Bonjour,

mon terrain (avec habitation) est séparé de celui de mon voisin par un mur de séparation dont la base fait environ 10 cm d'épaisseur et qui est rehaussé par deux rangées horizontales de plaques (de fibro-ciment?) d'une épaisseur de 4-5 cm glissés dans des poteaux prévus à cet effet, les poteaux étant scellés dans le mur de base.

Les deux terrains sont en légère pente, celui du voisin étant le plus élevé. Au départ, le niveau de la terre au niveau du mur de séparation était sensiblement égal de son côté et du mien. Ces dernières années, le voisin a rehaussé progressivement son terrain à hauteur du mur, de façon à créer un passage pour voitures, si bien qu'actuellement le niveau de la terre et du gravier dépasse le bord supérieur du mur de base de son côté. La dénivellation atteint 80 cm. Des véhicules circulent par ce passage de 3m50 de largeur environ, exerçant une pression accrue contre les plaques et le socle dont l'âge est d'environ 35 ans. L'état du mur est préoccupant: fissures et cassures se voient de mon côté.

Je crains un éboulement ou un accident, auquel cas, ma demeure pourrait être touchée.

Non seulement, malgré deux ER avec AR le voisin ignore ces faits et tergiverse, mais voilà qu'il envisage une construction derrière sa maison, ce qui suppose le passage d'engins de construction et de camions-toupie entre sa maison et ce mur.

Je souhaite que soit expertisé l'état du mur ou que le permis de construire soit revu par rapport à cet état d'insécurité. Comment faire pour que soit constaté cet état de choses? Une expertise est-elle à ma seule charge (le voisin se dit propriétaire du mur)? A qui s'adresser pour une telle expertise? Comment lui faire entendre raison avant qu'il n'y ait d'incident grave? A qui s'adresser?

Merci de m'envoyer quelques éléments de réponse.

Je signale que je réside à l'étranger, ce qui rend difficile la prospection sur place. Je voudrais pouvoir agir lors de ma prochaine visite sur les lieux.

Astre47